

## ETABLISSEMENT D'ACCEUIL PAR ZONE ACADEMIQUE

### ◆ Zone Académique Estuaire

- 2<sup>nd</sup>e Technologique (*Lycée Technique National Omar BONGO*)
- 2<sup>nd</sup>e Professionnelle (*Lycée Technique National Omar BONGO*)
- 2<sup>nd</sup>e Technologique (*Lycée Technique de Ntoum*)
- 1<sup>ère</sup> Année BEP (*Lycée Technique de Ntoum*)
- 1<sup>ère</sup> Année BEP (*Lycée Technique de Libreville*)

### ◆ Zone Académique Haut Ogooué/Ogooué Lolo

- 2<sup>nd</sup>e Technologique (*Lycée Technique Agathe OBENDZE*) FCV
- 1<sup>ère</sup> Année BEP (*Lycée Technique Agathe OBENDZE*) FCV
- 2<sup>nd</sup>e Technologique (*Lycée Technique Fulbert BONGOTHA*) MOA
- 2<sup>nd</sup>e Technologique (*Lycée Scientifique et Technologique Paul KOUYA*) KLM

### ◆ Zone Académique Ngounié/Nyanga

- 2<sup>nd</sup>e Technologique (*Lycée Technique NYONDA MAKITA*) MLA
- 1<sup>ère</sup> Année BEP (*Lycée Technique NYONDA MAKITA*) MLA
- 2<sup>nd</sup>e Technologique (*Lycée Technique Alexandre BIANGUE*) TBG
- 1<sup>ère</sup> Année BEP (*Lycée Technique Alexandre BIANGUE*) TBG
- 2<sup>nd</sup>e Technologique (*Lycée Technique de FOUGAMOU*)
- 1<sup>ère</sup> Année BEP (*Lycée Technique de FOUGAMOU*)

### ◆ Zone Académique Moyen Ogooué/Ogooué Maritime

- 2<sup>nd</sup>e Technologique (*Lycée Technique Jean Fidèle OTANDO*) POG
- 1<sup>ère</sup> Année DENC (*Ecole Nationale de Commerce*) POG

### ◆ Zone Académique Woleu-Ntem/Ogooué-Ivindo

- 2<sup>nd</sup>e Technologique (*Lycée Technique Bernard OBIANG*) OYM
- 2<sup>nd</sup>e Professionnelle (*Lycée Technique Bernard OBIANG*) OYM
- 1<sup>ère</sup> Année BEP (*Lycée Technique Bernard OBIANG*) OYM

## LIEUX DE DEPOT DE DOSSIERS DES CANDIDATS AUX CONCOURS PAR LES CHEFS D'ETABLISSEMENTS (Lire informations détaillées)

### ESTUAIRE

A la Direction des Examens et Concours de  
l'Enseignement Technique et Professionnel  
3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble la « Parisienne » sise  
à l'avenue de Cointet.

B.P :3919

Téléphone : 07 32 92 08

### HAUT OGOOUE

Direction d'Académie Provinciale

### MOYEN-OGOUE

Direction d'Académie Provinciale

### NGOUNIE

Direction d'Académie Provinciale

### NYANGA

Direction d'Académie Provinciale

### OGOUE-LOLO

Direction d'Académie Provinciale

### OGOUE IVINDO

Direction d'Académie Provinciale

### OGOUE MARITIME

Direction d'Académie Provinciale

### WOLEU-NTEM

Direction d'Académie Provinciale

REPUBLIQUE GABONAISE

Union – Travail – Justice

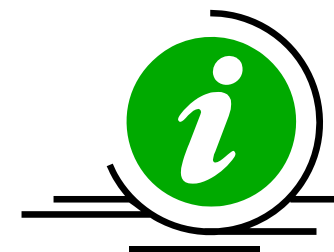
\*\*\*\*

## MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

\*\*\*\*

DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT  
TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

\*\*\*\*



## MODE D'INSCRIPTION UNIQUE PAR INTERNET AUX CONCOURS :

ENTREE EN 2<sup>NDE</sup>

TECHNOLOGIQUE ET 1<sup>ERE</sup> ANNEE  
ENC

ENTREE EN 2<sup>NDE</sup>

PROFESSIONNELLE

ENTREE EN 1<sup>ERE</sup> ANNEE BEP

SESSION 2015

## I. MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions aux concours :

- 1 Entrée en 2<sup>nd</sup>e Technologique des Lycées Techniques et en 1<sup>ère</sup> Année de l'Ecole Nationale de Commerce ;
- 2 Entrée en 2<sup>nd</sup>e Professionnelle des Lycées Techniques ;
- 3 Entrée en 1<sup>ère</sup> Année BEP des Lycées Techniques

Dans l'Enseignement Technique et Professionnel session 2015 sont **OBLIGATOIRES** pour tous les **candidats SCOLARISES** et les **candidats LIBRES**. Elles s'effectuent du **01 février au 28 février 2015, UNIQUEMENT PAR INTERNET A L'ADRESSE SUIVANTE :**

[www.bactechgabon.com](http://www.bactechgabon.com)

## II. CONDITIONS D'INSCRIPTION

1 Entée en 2<sup>nd</sup>e Technique et en 1<sup>ère</sup> Année ENC et Entrée en 2<sup>nd</sup>e Professionnelle

a). **Candidats Officiels** : Etre régulièrement inscrit en classe de 3<sup>ème</sup> des Lycées et Collèges d'Enseignement Secondaire publics, avoir 18 ans maximum à la date du concours, sous réserve de la présentation d'une copie conforme du bulletin de notes scolaire de l'année, justifiant d'une moyenne égale ou supérieur à 9/20.

b). **Candidats Libres** : Etre régulièrement inscrit en classe de 3<sup>ème</sup> des Lycées et Collèges d'Enseignement Secondaire privés et en classe de 2<sup>nd</sup>e des Lycées et Collèges d'Enseignement Secondaire privés et publics, avoir 18 ans maximum à la date du concours, sous réserve de la présentation d'une copie conforme du bulletin de notes scolaire de l'année, justifiant d'une moyenne égale ou supérieur à 9/20.

2 Entée en 1<sup>ère</sup> Année BEP

a). **Candidats Officiels** : Etre régulièrement inscrit en classe de 5<sup>ème</sup> des Lycées et Collèges d'Enseignement Secondaire publics, avoir 18 ans maximum à la date du concours, sous réserve de la présentation d'une copie conforme du bulletin de notes scolaire de l'année ;

b). **Candidats Libres** : Etre régulièrement inscrit en classe de 5<sup>ème</sup> des Lycées et Collèges d'Enseignement Secondaire privés ou en classe de 4<sup>ème</sup> des Lycées et Collèges d'Enseignement Secondaire privés et publics, avoir 18 ans maximum à la date du concours, sous réserve de la présentation d'une copie conforme du bulletin de notes scolaire de l'année.

## III. INSCRIPTION DES CANDIDATS

- Candidats des établissements publics ;**
- Candidats des établissements privés reconnus d'utilité publique ;**
- Candidats des établissements privés ;**

Vous êtes candidat(e) scolarisé(e) dans un établissement **public, privé reconnu d'utilité publique ou privé**; vous vous inscrivez sous la responsabilité de votre Chef d'établissement.

## L'inscription est répartie en trois grandes étapes

### 1<sup>ère</sup> ETAPE : La pré-inscription

1 Elle se fait dans l'établissement, sous la supervision d'un responsable. Se munir d'une copie d'acte de naissance.

2 Remplir correctement le formulaire d'inscription. Imprimer le formulaire à la fin de la saisie. La fiche éditée est signée du candidat, des parents puis du Chef d'établissement après vérification.

### 2<sup>ème</sup> ETAPE : La constitution du dossier

3 La liste des pièces à fournir pour la constitution du dossier est indiquée sur le formulaire d'inscription et comprend :

- a). deux demi-photos en couleur ;
- b). une copie légalisée d'acte de naissance ;
- c). un bulletin de notes scolaire du premier trimestre de l'année en cours.

### 3<sup>ème</sup> ETAPE : La validation de l'inscription

4 Chaque candidat doit fournir une enveloppe kaki de forma A4 portant son nom et prénom, le nom de l'établissement, la classe, le type de concours et contenant toutes les pièces constitutives du dossier.

5 Les dossiers complets classés par type de concours et par ordre alphabétique sont à déposer collectivement à la Direction des Examens et Concours de l'Enseignement Technique et Professionnel sis à l'immeuble <<LA PARISIENNE>> à l'avenue de COINTET comme suit :

- a). **Pour les candidats de la province de l'Estuaire** : par les Chefs d'établissements ;
- b). **Pour les candidats des autres provinces** : par les Chefs d'établissement auprès des **Directions d'Académie Provinciale** ensuite par les **Directeurs d'Académie Provinciale**.

6 L'inscription est dite validée après acceptation du dossier par les services compétents de la Direction des Examens et Concours.

## IV. ETABLISSEMENT SOLLICITE

1 Lycée Technique National Omar BONGO

Sciences et Techniques du Tertiaire (2<sup>nd</sup>e Technologique)  
Sciences et Techniques Industrielles (2<sup>nd</sup>e Technologique ;  
2<sup>nd</sup>e Professionnelle)

2 Lycée Technique de NTOUM

Sciences et Techniques du Tertiaire (2<sup>nd</sup>e Technologique ; 1<sup>ère</sup> Année BEP)

3 Lycée Technique de LIBREVILLE

Sciences et Techniques Industrielles (1<sup>ère</sup> Année BEP)

4 Lycée Technique Agathe OBENDZE à Franceville

Sciences et Techniques du Tertiaire (2<sup>nd</sup>e Technologique ; 1<sup>ère</sup> Année)

5 Lycée Technique Fulbert BONGOTHA à Moanda

Sciences et Techniques Industrielles (2<sup>nd</sup>e Technologique)

6 Lycée Technique NYONDA MAKITA à Mouila

Sciences et Techniques du Tertiaire (2<sup>nd</sup>e Technologique ; 1<sup>ère</sup> Année)

7 Lycée Technique de FOUGAMOU

Sciences et Techniques Industrielles (2<sup>nd</sup>e Technologique ; 1<sup>ère</sup> Année BEP)

8 Lycée Technique Alexandre BIANGUE à Tchibanga

Sciences et Techniques Industrielles (2<sup>nd</sup>e Technologique ; 1<sup>ère</sup> Année BEP)

9 Lycée Scientifique et Technique Paul KOUYA à Koula-Moutou

Sciences et Techniques Industrielles (2<sup>nd</sup>e Technologique)  
Sciences et Techniques Laboratoire (2<sup>nd</sup>e Technologique)  
Sciences et Techniques de Gestion (2<sup>nd</sup>e Technologique)

10 Lycée Technique Jean Fidèle OTANDO à Port-Gentil

Sciences et Techniques Industrielles (2<sup>nd</sup>e Technologique)

11 Ecole Nationale de Commerce à Port-Gentil

Sciences et Techniques du Tertiaire (1<sup>ère</sup> Année ENC)

12 Lycée Technique Bernard OBIANG

Sciences et Techniques Industrielles (2<sup>nd</sup>e Technologique ; 2<sup>nd</sup>e Professionnelle ; 1<sup>ère</sup> Année BEP)

## V. AUTRES INFORMATIONS

1 Ces informations concernent tous candidats.

2 Tout dossier incomplet sera rejeté.

3 Tout dépôt de dossier en dehors de la période fixée sera sanctionnée par une pénalité de 20 000 FCFA pour chaque semaine de retard, payable à la Direction des Examens et Concours ETP.

4 Le candidat est responsable de toute erreur de libellé dans l'état civil.

5 Les frais de participation aux concours session 2015 sont fixés ainsi qu'il suit :

- **Candidats libre nationaux** : 20 000 francs CFA

- **Candidats étrangers scolarisés** ou libres : 30 000 francs CFA

Les frais d'inscription sont versés dans les trésoreries publiques et les quittances délivrées seront jointes aux dossiers.

6 Les sommes versées dans le cadres de la campagne des inscriptions ne sont pas remboursables.